M. le Juge de Paix a donc infirmé la décision municipale de la commune de Roubaix, en date du 8 février 1896, et ordonné l'inscription de M. X... sur la liste électorale.

Résiliation de louage de services. — La Société industrielle et commerciale de Roubaix nous adresse la communication suivante :

« Jusqu'à ces derniers temps, il y avait indécision — du moins au point de vue juridique — sur la question d'interpréter l'art. 1780 du Code civil, modifié comme suit par la loi du 27 décembre 1894 :

« Art. 1er § 1.— Le louage de services fait, sans détermination de durée, peut toujours cesser, par la volonté d'une des parties contractantes ;

« § 2. — Nonobstant la résiliation du contrat, par la volonté d'un seul des contractants, peut donner lieu à des dommages-intérêts ;

« § 4. — Les parties ne peuvent renoncer à l'avance du droit éventuel de demander des dommages-intérêts, en vertu des dispositions ci-dessus. »

« Certains en avaient conclu que l'ouvrier, congédié brusquement, conservait le droit de réclamer une indemnité, même lorsqu'il avait acquiescé au règlement d'atelier supprimant toute préventance réciproque. Il y avait là un point qu'il était nécessaire d'établir, non pas seulement au point de vue du patron, mais surtout peut-être dans l'intérêt de l'ouvrier, qui se laisse trop souvent entraîner à des conflits, dont il supporte les fâcheuses conséquences. C'est pourquoi la *Société industrielle et commerciale de Roubaix* a pensé qu'il lui appartenait de faire la lumière sur la question, et elle a provoqué, auprès de jurisconsultes autorisés, une consultation qui a été sanctionnée par la cour suprême dans un arrêt, en date du 6 novembre 1895, confirmatif d'un jugement des prud'hommes de Roubaix du 29 mai 1895 (affaire Denbreder contre Dillies frères et Catteau).

» Voici le point de droit qui ressort de l'arrêt de cassation :

« En matière de louage de services sans détermination de durée, si le nouvel article 1780 du Code civil frappe de nullité toute convention suivant laquelle les parties renoncerait, par avance, au droit éventuel de demander des dommages-intérêts, dans l'hypothèse où ce contrat serait résilié par la faute de l'une d'elles, il ne leur défend pas de stipuler pour le cas de résiliation, soit la durée du délai-congé, soit même une dispense réciproque de tout délai, dispense qui, au surplus, ne serait qu'une application à l'espèce du droit commun de la matière.

» Lors donc qu'un ouvrier employé dans un atelier dont le règlement stipule pareille défense, vient à être congédié sans délai de préventance, il ne saurait invoquer ce motif pour réclamer une indemnité de son patron, alors d'ailleurs qu'il n'articule aucun grief spécial, à raison de la manière dont ce dernier a usé de son droit. »

Les incendies, dans Roubaix, pendant l'année 1895. — Le chiffre des incendies qui se sont produits, à Roubaix, pendant l'année 1895, s'est élevé à 48; il y a eu, dans ces sinistres, 21 blessés et un mort.

Voici les noms des sinistrés et des victimes : le 28 janvier, 65, incendie chez MM. Meyer et Boquillon, mécaniciens, rue Sébastopol; le 4er février, chez MM. Mulliez frères, filateurs, rue Lacroix; 12 février, chez M. le docteur Butruille, rue du Château; 13 février, chez M. Delattre-Varlet, propriétaire, rue Neuve; 17 février, chez M. Vanoutryve, fabricant, au boulevard de la République; le sapeur Pierre Destooch est blessé à la main gauche; 18 février, chez Mme Jules Catteau, logeuse, rue Philippe-le-Bon; Julie Catteau est blessée aux jambes, en sautant par la fenêtre du premier étage.

Pendant les mois de mars et d'avril, il y a eu quatre incendies, sans accidents de personnes : chez M. Alexandre Moorman, apprêteur, rue de l'Epeule, le 14 mars; chez MM. Screpel et Toussaint, teinturiers, rue des Tuileries, 12, le 16 mars; chez M. Gustave Brulé, fabricant, rue Barbo, le 6 avril; le même jour chez Mme veuve Watteau et fils, fermiers, aux Trois-Ponts.

Au mois de mai, chez M. Frémaux-Lorthiois, fermier, aux Trois-Ponts : un peintre, Arthur Dupire, est blessé à la jambe droite; et chez M. Viane, cabaretier, rue Wagram.

Pendant les mois de juin et de juillet, 8 sinistres : chez M. W. Gaberel, imprimeur, rue Inkermann; Mme Duquesnoy, cabaretière, rue Watte; M. J.-B. Sprit, tisserand, rue de Leuze; MM. Meyer et Boquillon, mécaniciens rue Sébastopol : MM. Vallays et Nisse, imprimeurs; M. Decobecq, boucher, rue Inkermann; MM. Requillart et Serive, fabricants, au boulevard de Metz et chez M. Vazentin-Roussel, fabricant, rue du Moulin.

C'est le 10 août, qu'a la suite de pluies continuelles, une inondation s'est produite, de la rue Lacroix, la Grande-Rue à la place Nadaud : une pompe à vapeur et trois pompes à bras ont vidé les caves inondées, depuis 9 heures du soir, jusqu'à 11 heures et demie.

Le 20 août, incendie chez M. Hubert Bruffaert, tapissier rue de Condé et le 31 août, chez Mme Verstraete, ménagère, rue Watt, cour Six-Cadenne.

Sept sinistres se sont déclarés, dans le mois de septembre : le 13, chez M. Leon Debruyne, fabricant de brosses, rue des Fosses : un journalier, Désiré Tahon, est blessé à la main droite; le 15, chez M. Delegliise, tripier, rue des Longues-Haies : un sapeur, Fortuné Fratrez est blessé au front et deux frères, journaliers, Joseph Sirejacob et Dominique Sirejacob, sont blessés, le premier au mollet droit et le second, au pied droit; le même jour, chez MM. Roussel et Debecker, teinturiers, rue Brézin.

Le 18, chez Mlle Palmyre Soyez, modiste, rue de France; le 24, chez M. Pierre Dhalluin, fermier à Wattrelos; le même jour, à la gare de Roubaix-Wattrelos : un sapeur, Victor Geenem, se fracture le genou gauche; un autre sapeur, Théodore Bulcourt, est blessé à la main gauche et un caporal, Alexandre Pardoen, au pied gauche; le 25, chez M. Léon Wallays, marchand de tissus, rue des Chasseurs.

Pendant le mois d'octobre, sept incendies ont également eu lieu : le 1er, chez Mme Vve Briet, rue Pierre de Roubaix, le 5, chez M. Dufossez, négociant, rue St-Georges; le 18, chez M. Vanlaethem, fabricant, rue St-Antoine; le 22, chez M. Arthur Hovyn, cabaretier, rue d'Aubenton; le 24, chez M. H. Dhalluin, fermier au chemin d'Item : le même jour chez M. Croque, teinturier, rue de Beaumont et chez M. Landrieux, entrepreneur, rue Ste-Thérèse.

Six incendies se sont produits dans l'espace de 6 jours, du 2 au 9 novembre : chez Mme veuve Aigolet, cabaretière, rue de France; chez M. Ferret-Duthoit, fermier, rue du Hutin; chez M. Hauwel, cabaretier, rue Fosse-aux-Chênes; chez M. Emile Sol, teinturier, rue Nain. M. Emile Sol est mort, le lendemain du sinistre, des suites de ses brûlures, et M. Maffait Cyrille, ouvrier teinturier, Marie Deboomte, ouvrière, et M. Gaillion, coutelier, ont été brulés soit aux mains, à la tête et aux pieds; chez M. Orgaert, cabaretier rue des Longues-Haies; et chez M. Glorieux-Lepers, fermier au Pile, le sergent Renard a été blessé à la main droite et le sapeur Henri Demain, blessé aux reins par suite de chute.

Dans le mois de décembre, 6 sinistres : le 8, chez M. Jules Desbourvie, chauffeur, rue de l'Alma, cour Walmacq; le 13, à la briqueterie Briet et Larnou; la tiente-mant Villet, blessé au bras droit par suite d'une chute; le 23, à la société coopérative l'*Alimentation chevaline*, rue du Fontenoy et le 24, chez M. Adolphe Delcroix fermier, rue de la Makellerie.

La conférence de la Société de Géographie. — Samedi soir, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Arts industriels, a été reprise la série des conférences de la Société de Géographie, qui avait été interrompue pendant quelque temps.

Une nombreuse assistance s'y était rendue. A huit heures trente-cinq, la conférencière fait son entrée accompagnée de M. Henry Bossut, président et de plusieurs membres du comité. Il est salué par les applaudissements des assistants.

M. Bossut, en quelques mots aimables, présente au public M. Raymond Rajat qui a bien voulu répondre à l'invitation du comité en venant parler de l'intéressante ville de la vière, Nuremberg.

Le conférencier, après avoir remercié le Président de sa courtoise présentation, prévient ses auditeurs que son but n'est point de faire une conférence proprement dite, mais de les guider dans une promenade à travers la vieille cité bavaroise, sans pénétrer dans l'intérieur des monuments dont la visite exigerait plus de temps que n'en comporte une simple séance.

Il expose d'abord sommairement, l'origine de cette ville extrêmement curieuse, qui s'est peu à peu étendue autour d'un château construit au XIe siècle par les empereurs franconiens. Il en montre le développement jusqu'au moment où elle devint l'entrepôt des produits de l'Orient, de l'Allemagne et de l'Europe toute entière. Ses embellissements datent de cette époque. Il explique les causes qui y rendirent facile l'établissement de la réforme.

Poursuivant son exposé historique, M. Rajat rappelle la période de décadence par suite de l'ouverture de la route des Indes par le Cap de Bonne-Espérance et par suite des guerres de trente ans et sept ans. Il note ensuite que depuis 1806, époque à laquelle Nuremberg fut incorporée à la Bavière, une nouvelle ère de prospérité s'est ouverte pour elle.

Il commence alors la promenade proposée au début, par une série de vues des remparts et des portes. Après ce coup d'œil extérieur, il introduit ses auditeurs dans l'intérieur de la ville qui, à part le costume de ses habitants, a conservé intacte son ancienne physionomie et leur donne une sensation étrange du temps passé.

Dans le cours de cette promenade, il rencontre la passerelle du bourreau et en prend occasion pour donner d'intéressants détails sur la façon arbitraire dont la justice était rendue à Nurenberg et sur les diverses pénalités atroces qui y étaient appliquées par les magistrats.

Chemin faisant, la conférencière, toujours à l'aide de projections, montre aux assistants les fontaines monumentales de la vieille ville, ses églises, ses maisons, en agrémentant ses descriptions de curieuses anecdotes sur les artistes qui ont illustré et embelli cette cité tout à fait remarquable.

M. Rajat, dans le cours de son exposition, a fait de spirituelles remarques qui ont été soulignées par les applaudissements de ses auditeurs. Il l'a terminée en manifestant le plaisir qu'il a éprouvé en rentrant à Lille où il a retrouvé la franche gaieté française qui a été aujourd'hui un soulagement des sensations désagréables que lui avaient fait éprouver les mœurs allemandes.

De sympathiques applaudissements ont salué la fin de cette instructive conférence.

M. Bossut a levé la séance en remerciant M. Rajat de l'intérêt qu'il avait su donner à la promenade que ses auditeurs venaient de faire en sa compagnie.

Cercle d'Etudes sociales du quartier Sainte-Elisabeth. — Le Cercle d'Etudes sociales, dont le siège est à l'estaminet Delespierre, place Sainte-Elisabeth, tiendra une réunion, le dimanche 1er mars, à 4 heures; les membres sont invités à y assister et à y amener leurs camarades.

La réunion socialiste du Théâtre Deschamps. — C'est samedi soir, au Théâtre Deschamps, qu'a été donnée la conférence organisée par le parti socialiste roubaisien, avec le concours du rédacteur en chef du *Réveil du Nord*, M. Siauve Evausy.

La réunion était annoncée pour huit heures; comme il est huit heures et demie, les auditeurs, impatients, frappent du pied. Un citoyen monte sur la scène, agite la sonnette et commence à chanter : « Pourquoi l'on est socialiste ». Au fond du théâtre, par les portes entr'ouvertes, on entend le son métallique des trons agités, à la porte, en faveur de la propagande socialiste.

Le chanteur est acclamé et bissé; il en profite pour réciter un monologue où il daube sur « les tyrans et les curés. »

A 9 heures moins 10, M. Siauve-Evausy fait son entrée dans la salle; il est suivi d'un grand nombre de conseillers municipaux. M. Carrette, maire de Roubaix, est présent.

Le citoyen Catrice ouvre la séance et demande à la salle de ratifier le choix de M. Renard, comme président. M. Renard est désigné avec MM. Lepers et Helynck comme assesseurs; il donne la parole à M. Siauve-Evausy qui rappelle la conférence qu'il a faite à Calais et à Armentières sur l'œuvre de la municipalité roubaisienne.

C'est le même sujet, dit-il, que je vais développer ce soir, bien qu'un journal ait écrit que je n'oserais pas le faire dans la ville de Roubaix; et j'espère même que quelques-uns de mes adversaires se trouveront dans la salle pour contredire les chiffres et les assertions que j'ai apportés.

Il refait alors longuement la conférence donnée à Calais, rappelant les préliminaires des élections de 1892, la gestion de quatre années d'administration socialiste à laquelle il attribue l'augmentation des recettes; il indique quel usage la municipalité a fait de cet argent.

Il critique vivement les membres de l'Administration du Bureau de Bienfaisance qui n'ont pas voulu accorder la distribution du pain à domicile, ni la laïcisation du service; puis il arrrive au point qu'il appelle le plus important de la gestion socialiste : la création des cantines scolaires; il affirme même qu'avant cette création les enfants étaient hâves, pâles, chétifs et que maintenant ils sont roses et en bonne santé, parce qu'ils mangent à la table communale : il parle ensuite de la distribution des vêtements et chaussures faites aux enfants des écoles municipales seulement, et cela parce que, dit-il, les écoles libres sont une révolte contre une loi d'Etat et une protestation contre cette loi, une insurrection contre la République et la Libre pensée.

Le conférencier répond ensuite à quelques-unes des critiques adressées à la municipalité socialiste dont le Préfet a empêché la création de la pharmacie municipale et du Bureau de renseignements gratuits.

Il s'explique sur les 6,000 francs inscrits au budget pour frais de représentation et dit que M. le Maire de Roubaix touche 2,400 fr. par an et les adjoints 600.

Le citoyen Lepers fait observer à l'orateur que M. Carrette ne touche que mille francs.

« Qu'importe, riposte M. Siauve, il touchait 200 francs par mois que ce ne serait pas trop; n'est-il pas obligé d'avoir toujours la main à la poche pour ceux qui le sollicitent ! »

M. Siauve, en terminant, constate que la population de Roubaix augmente toujours, de même que sa situation économique; puis il engage tous les auditeurs à faire de la propagande autour d'eux et les invite à crier : « Vive Carrette! Vivent les socialistes! »

La conférence de M. Siauve a été très applaudie.

M. Renard invite les contradicteurs, s'il s'en trouve, à se présenter; personne ne répondant, il donne lecture d'un ordre du jour où les citoyens présents au théâtre Deschamps, après avoir entendu M. Siauve-Evausy, « regrettent que les détracteurs ne soient pas venus contredire les chiffres apportés à la tribune et s'engagent à faire triompher la liste socialiste aux prochaines élections. »

Cet ordre du jour est acclamé : la séance est levée à 10 heures et demie, sans incident : quelques cris de : « Marque Reboux » ont été, comme d'habitude lancés dans la salle. Avant la sortie, le citoyen Catrice chante une chanson nouvelle de sa composition.

Distinctions honorifiques. — On se rappelle avec quel dévouement, il y a quelques mois, M. Gaillion, coutelier, rue Nain, s'est porté au secours de son voisin, le malheureux M. Sol, lorsqu'a éclaté, chez ce dernier, un incendie où il a trouvé la mort. Le gouvernement vient de récompenser le courageux sauveteur qui, on le sait, avait été grièvement brûlé aux mains. M. Gaillion a reçu une médaille d'argent de deuxième classe.

Un autre roubaisien, M. Louis Lequin, a obtenu une mention honorable, également pour acte de dévouement.

La tournée de confirmation à Roubaix et à Lannoy. — Mgr l'archevêque de Cambrai visitera Roubaix pour l'administration du sacrement de confirmation, du 1er au 5 juin.

Mgr de Lydda ira à Lannoy dans le courant du mois de mai.

Au cercle de la Concorde. — On nous prie de rappeler aux sociétaires que la séance d'installation de M. Paul Delmasure, président du cercle aura lieu lundi 2 mars à huit heures. A l'issue de cette cérémonie il y aura une soirée flamande.

« **Bouchée de Pain** » et « **Refuge de Nuit** ». — Dans la journée de samedi, l'œuvre de la *Bouchée de Pain* a distribué 510 soupes et portions de pain aux grandes personnes et 790 soupes aux enfants. Au *Refuge de Nuit*, 29 lits ont été occupés.

L'œuvre de la « Bouchée de Pain ». — Dons reçus : Quête faite après un banquet, 50 francs. Divers anonymes : jeton, fer et ciment, 50 centimes, 4 pains bis, un lot de vieux vêtements et chaussures, deux oreillers et un traversin.

Découverte d'un crâne humain. — Deux terrassiers étaient occupés, samedi matin, à l'enlèvement de terres, pour la construction d'une citerne, dans la propriété nouvellement acquise par M. Jouvenel, charcutier, rue St-Georges. Ils ont ainsi trouvé, à une profondeur d'un mètre et demie environ, un crâne humain. Prévenu de cette découverte, M. Broigne, commissaire de police, a pris les mesures nécessaires pour que les ossements reçussent la sépulture. On ne saurait préciser à quelle époque remonte la mort. Elle est, en tous cas, très reculée.

Un ouvrier qui frappe son patron. — En réponse à une observation que lui faisait M. Ségard, rue d'Isly, chez qui il est occupé, un ouvrier tisserand, Denis Toussaint, âgé de 25 ans, demeurant à Croix, rue de la Limite, s'est oublié jusqu'à frapper son patron. Le fait s'est produit, samedi, à 5 heures de l'après-midi. Des agents de police, informés, ont procédé à l'arrestation du coupable, qui a été écroué au dépôt de la rue des Arts.

Une arrestation pour affaire de mœurs. — A la suite d'une plainte déposée entre ses mains, M. le commissaire de police Villon a procédé, samedi matin, à l'arrestation de Henri Vandeleene, âgé de 37 ans, tisserand, 106, rue de France. Vandeleene, qui est veuf, est inculpé d'attentats à la pudeur.

Les faits qui lui sont reprochés se sont produits vendredi soir. La victime de cet homme est une fillette âgée de 7 ans. Vandeleene, qui proteste de son innocence, a été maintenu en état d'arrestation, tant les charges qui pèsent sur lui sont accablantes.

Les audacieux voleurs, qui opèrent en ce moment à Roubaix verraient leurs tentatives déjouées si toutes les portes d'entrée étaient munies de la nouvelle serrure à delateur à ressorts maillechort, dont la maison Rotru, rue Sébastopol, 38, est dépositaire pour le Nord.

A la moindre tentative de crochetage ou délateur tombe et les pênes se trouvent immobilisés, il faut alors la véritable clef pour mettre la serrure au point de fonctionnement.

Deux accidents. — La journée de samedi a été marquée par deux accidents qui se sont produits dans les circonstances suivantes :

Un jeune homme de dix-neuf ans, Henri Buxant, demeurant, boulevard de Beaurepaire, cour Jonville, a eu la cheville du pied droit broyée par une roue du camion qu'il conduisait, boulevard de Mulhouse.

Le second accident a eu pour théâtre l'établissement de M. Léon Allart, où un journalier, âgé de 27 ans, Léandre Vancoppenolle, a également eu la cheville du pied droit fracturée, par suite de la chute de plusieurs balles de laine.

Les deux blessés ont été admis à l'Hôtel-Dieu.

Mordu par un chien. — Un jeune apprêteur, Louis Cornil, demeurant rue de la Guinguette, cour Huilliez, rentrait chez lui, jeudi soir, lorsqu'il fut mordu par le chien de M. Joseph Misplaert, mouleur, rue Vauquanson; un agent s'empara du chien, qui fut conduit à l'Abattoir, où il a été abattu comme atteint de la gale.

Quant à la blessure au mollet droit du jeune Cornil, elle ne présente aucun caractère de gravité.

Un accident boulevard de Strasbourg. — Dans la soirée de vendredi, vers huit heures et demie, M. Léon Ducatteau, négociant en vins, rue de Lille, à Lannoy, descendait avec son attelage le boulevard de Strasbourg. Arrivé à la hauteur de la rue Ampère, le cheval buta sur un mont de pavés non éclairé. Le choc fut si violent que M. Ducatteau, projeté hors de la voiture, alla s'abattre sur le pavé.

Relevé par des passants, M. Ducatteau a reçu les soins de M. le docteur Montaigne, qui a constaté une fracture du bras gauche.

La loi Grammont. — Un rapport a été rédigé à la charge de M. Henry Messienne, 19 ans, demeurant rue du Bois, à Lyes-lez-Lannoy, pour mauvais traitements envers son cheval, à Roubaix.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral en date du 20 février 1896, la société des trompettes *L'Avant-garde*, établie au siège de la coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, est autorisée à se constituer légalement.

Croix. — *Avis aux contribuables.* — M. le Maire informe les contribuables, que M. le contrôleur des contributions, se tiendra à leur disposition, à la Mairie, les mardi et samedi de chaque semaine, à partir de 2 h. 1/2 jusque 5 heures, pour recevoir les réclamations et donner tous les renseignements sur les impositions.

— *Un acte de probité.* — Un conducteur des tramways à vapeur, de Lille à Roubaix, M. Joseph Polvin, a trouvé, vendredi, à 7 heures 1/2 du soir, dans un des cars, un portemonnaie contenant une forte somme en or et une paire de boucles d'oreilles, également en or. L'honnête conducteur, après quelques démarches a pu découvrir la personne à qui appartenait le portemonnaie. C'est une dame de Roubaix.

Wasquehal. — *Réunion du Conseil. — Session de février.* — Le Conseil municipal de la commune de Wasquehal, se réunira aujourd'hui dimanche, à midi précis, dans la salle des séances de la Mairie, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour pour la session de février.

Flers-le-Breucq. — *Eglise du Sart.* — Aujourd'hui dimanche 1er mars, aura lieu, en l'église du Sart, pendant les vêpres, la cérémonie de la bénédiction de la statue du Petit Jésus de Prague; don offert à l'église par M. le comte et Madame la comtesse de Waziers. A cette occasion, un sermon de circonstance sera donné par le R.P. Henri, de la compagnie de Jésus.

Lannoy. — *La rupture d'une rosace du tramway électrique.* — *Une panne à la succursale de la Compagnie du Gaz.* — Le tramway électrique qui, samedi, à 1 heure et demie, se dirigeait sur Lannoy, arrivait vis-à-vis l'estaminet de « La Motte au Bas », quand une des rosaces qui soutient les fils du trolley, vint à se rompre. Tous les fils tombèrent, produisant des éclairs et aussi un bruit semblable à celui produit par la foudre.

A ce moment, le personnel de la succursale, à Lannoy, de la Compagnie du gaz de Roubaix, était vivement impressionné. En effet, les fils du trolley, en tombant, avaient heurté le fil téléphonique qui relie la succursale de Lannoy à la direction du Gaz de Roubaix, et une formidable détonation se fit entendre. Tout d'abord, on crut à une explosion, d'autant que la détonation fut suivie d'une vive lueur et d'une fumée succédant une épaisse fumée.

Un incendie était à redouter, mais, grâce au sang-froid de Mme Wilfart, *femme du directeur de la succursale*, des secours, promptement organisés, faisaient disparaître tout danger.

Ajoutons que la circulation des tramways a été interrompue, sur la ligne de Lannoy, pendant plus d'une demi-heure. Une équipe d'ouvriers a relevé les fils tombés; mais la rosace enlevée ne pourra être replacée que dans deux ou trois jours.

Assurances sur la vie. — Lire à la dernière page les renseignements très utiles sur la *Mutuel Life* de New-York. Réserve : 146 millions.

LEPOUTRE-POLLET, 35, rue Pellart, Roubaix, agent général pour Roubaix, Tourcoing, Lannoy et leurs cantons. 3166

Librairie du « Journal de Roubaix ». — Correspondance dans toute les circonstances de la vie par la baronne Staffe. 41330

Communications

ENTERREMENTS DU 1er MARS. — Mme Henri Vandeputte, née Elise Hespel, 2 h. 1/2 Saint-Sépulcre.

SOCIÉTÉ CHORALE SAINT-GEORGES. — Les membres de la société chorale Saint-Georges, sont convoqués pour se réunir aujourd'hui, dimanche, en assemblée générale trimestrielle, qui aura lieu au siège de la société, 87, Grande-Rue. Le Comité prie instamment les jeunes gens désireux d'adhérer à cette chorale, de vouloir assister à cette réunion. Ordre du jour : 1° Compte-rendu trimestriel; 2° Répétition; 3° Versement de la cotisation de mars; 4° Election d'un président.

ENRHUMÉS ! — Prenez le sirop pectoral DELABARRE, il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme.** — Le flacon : 1 fr. 10, rue d'Inkermann, 51, Roubaix. 3028—41550

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALBERT REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,70** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	A TOURCOING
Rue du Bois, 13.	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4.
Rue de l'Industrie, 2.	Rue de Gand, 94.
Rue Pierre-de-Roubaix, 139.	Rue du Tilleul, 16.
Rue Pierre-de-Roubaix, 38.	**A CROIX**
Rue de l'Epeule, 195.	Epicerie du Tonneau d'Or à la Croix-Blanche.
Rue de Tourcoing, 65.	Rue de la Gare, 104 M. Duriez
Rue du Tilleul, 137 et 139.	**A WATTRELOS**
Boulevard de Strasbourg, 126.	Salembier-Hollebecq, r. Carnot
Rue Oberkampf, 7.	**A Lys-lez-Lannoy**
Rue du Collège, 71 bis.	Wallays, rue du Bois.
Rue de la Halle, 9.	**A ESQUERMES**
Rue Notre-Dame, 27.	Rue Esquermoise, 48.
Rue de Lille, 107.	**A BOULOGNE-SUR-MER**
Rue de la Chaussée, 1.	Rue de la Lampe, 32.
Rue Decrême, 37.	**A CALAIS**
Rue Turgot, 46.	Rue Lafayette, 68.
Rue du Lieutenant-Castelain, 5.	Rue des Bouchers, 1.
Place de la Gare, 142.	**A BERCK-SUR-MER**
Grande-Rue, 38.	Gde épic. unselle, pl. de l'Eglise
Rue de l'Ouest, 86.	**A PARIS**
Rue de Béthune, 31.	Rue Vivienne, 26
Rue de Naples, 88.	

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87903

LA PUBLICITÉ, par affiches ou circulaires n'est pas mauvaise; mais elle dure.....

Ce que durent les roses,
L'espace d'un matin.....

L'avis, fréquemment rappelé dans des journaux ayant une nombreuse clientèle, est le seul moyen efficace de graver une adresse, un renseignement utile dans l'esprit du public.

WATTRELOS

La Revanche, société d'anciens militaires, établie chez M. Carlos Déracbinois, estaminet de l'Orphéon, rue Carnot, rappelle à ses sociétaires la réunion qui aura lieu demain, dimanche, à cinq heures et demie. Ordre du jour : Communication importante.

La commission fait appel aux anciens militaires qui ne font pas encore partie de la société.

Place au tramways ! — Samedi vers quatre heures de l'après-midi, le tramway électrique venant de Roubaix arrivait sur la Grand'Place de Wattrelos, quand il fut empêché de continuer sa marche, l'attelage d'un marchand de tripes, du nom d'Esquedin, stationnant au milieu de la voie.

Le wattmann Verdière fit en vain retentir la corne d'appel : l'attelage ne bougea pas. Le receveur descendit alors et se mit en devoir de débarrasser la voie, en prenant le cheval au mors pour le diriger sur le côté de la route.

Le jeune Esquedin, qui avait la garde de l'attelage, se rua, dans un élan furieux, sur l'employé lui envoyant avec la maestria d'un professionnel, de formidables coups de fête dans la poitrine.

Le wattmann Verdière accourut, et la police se mit à son tour de la partie. Notre irascible jeune homme fut aussi mis hors d'état de nuire, et conduit au commissariat, où il fut écroué.

Esquedin habite le hameau de Saint-Liévin, où il exerce, avec ses parents, le commerce de tripes. Il est âgé de dix-huit ans et est né à Roubaix.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Le service des trains entre Tourcoing et Menin. — Nous nous sommes déjà fait l'écho de plaintes des nombreux fabricants d'Halluin, qui sont chaque jour appelés à Lille pour leurs affaires. Le service d'hiver tel qu'il a été organisé, cette année, sur la ligne d'Halluin à Tourcoing est notoirement insuffisant; ainsi il n'existe aucun train partant d'Halluin entre midi et 4 heures. Les nombreuses réclamations qui ont été adressées à la Compagnie du Nord sont restées jusqu'ici sans résultat. Cependant l'importance de plus en plus grande que prend chaque jour la gare de cette ville devrait bien plaider en faveur d'une réorganisation.

Il y aurait également lieu de faire une autre observation, à propos du train de midi, les samedis, jours de marché à Menin et à Halluin, le nombre de wagons de troisième classe est si restreint qu'on trouve bien difficilement à se placer, à cause des volumineux paniers de toutes formes dont les banquettes sont encombrées.

Le recensement. — Un avis du maire invite les personnes qui desireraient être commissionnées pour opérer le recensement de la population, qui doit avoir lieu le 20 mars 1896, à produire leur demande, par écrit, à la Mairie, Bureau de la population avant le 5 mars prochain.

Un ouvrier grièvement blessé par l'écroulement d'une pile de balles. — Un grave accident s'est produit samedi aux magasins de MM. Vernier et Dupont, rue des Ursulines.

Louis Rossult, âgé de 58 ans, chauffeur et homme de peine demeurant rue du Pouilly, fut enseveli sous une pile de balles de blousses, qui s'écroula tout à coup au moment où il passait. Il fut aussitôt retiré de sa dangereuse position. *Il ne pouvait plus se tenir debout* et accusait de vives souffrances à la jambe gauche. Le docteur Bourgois, qu'on appela en toute hâte, constata une fracture au genou gauche, sans déplacement de la rotule. L'incapacité de travail sera de plus de deux mois.

Arrestation d'une bande de jeunes voleurs. — Le plus vieux de ces précoces malfaiteurs a 10 ans à peine.

Le premier, qui paraît être le chef, s'appelle Augustin Damman, demeurant rue du Bus; les parents des deux autres, Emile Demarcq et Lietaert, habitent rue Leronge.

Vendredi après-midi, les trois gamins s'étaient introduits sans être vus, dans un magasin de Roubaix et s'emparaient d'une certaine quantité d'œufs et d'une bouteille de vin. Ils revinrent alors à Tourcoing et consommèrent leur butin.

A 10 heures du soir, l'agent Scrette, de service Place Thiers, les surprenait en train de fracturer la friture située à l'angle de la rue Chanzy; il put arrêter Damman; mais les deux autres parvinrent à se sauver.

Ils n'ont été retrouvés que samedi après-midi, et on a appris que, dans la matinée ils avaient encore trouvé moyen de dérober plusieurs paquets de chicorée.

Tous trois sont à la chambre de sûreté.

Un expulsé du temps de l'Empire. — Il avait pu se croire oublié, le malheureux qui s'est présenté samedi à la police, pour demander un secours de pain; aussitôt qu'il eut décliné ses nom et prénom : François Fillière, âgé de 53 ans, né à Gand, on reconnut qu'il était l'un des premiers de la liste des expulsés : l'arrêté ministériel pris contre lui remonte en effet à l'année 1869.

Nos vols au patronage de la Croix-Rouge. — Nous avons annoncé, en son temps, l'arrestation de Charles Depraeter, ouvrier peigneur, demeurant sentier du Jambon, de sa femme et de son beau-père, Jules Mercier, sous l'inculpation de complicité dans les vols de vins et de liqueurs commis au patronage de la Croix-Rouge. On nous dit que tous trois viennent de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu et qu'ils ont été remis en liberté le 25 au soir. C'est, paraît-il, le fils de Jules Mercier, qui, d'après ses propres aveux, aurait commis seul les vols.

Un carrousel. — La société « Les Amis réunis du quartier du Sacré-Cœur », qui a son siège chez M. Adolphe Dewaele, à Tourcoing, a décidé de donner son carrousel annuel les dimanche et lundi de la Pentecôte, 24 et 25 mai 1896.

Mouvaux. — *Une conférence de l'Union Libérale.* — C'est aujourd'hui dimanche 1er mars, à 5 h. du soir, qu'aura lieu dans la grande salle de l'estaminet de l'ancienne Mairie, tenu par M. Flipo, la conférence organisée par l'*Union Libérale* de Mouvaux. MM. Arthur Doal, étudiant à l'Université libre de Lille et Victor Moulin, ouvrier à Tourcoing y prendront la parole. On invite spécialement les jeunes électeurs à assister à cette réunion.

Roncq. — *Prime aux cultivateurs de lin.* — MM. les cultivateurs de lin de Roncq, qui ont droit à la prime allouée pour cette culture, peuvent se présenter à la Mairie lundi prochain.

M. Rabier, percepteur d'Halluin, de passage à Roncq, se tiendra à la disposition des intéressés, de 10 heures du matin à 4 heures du soir pour solder le montant de ces primes.

Boubecque. — *Veaux échappés ou volés.* — Ces jours derniers, M. Etienne Lefebvre, cultivateur à la Basseville, sur la route du Crimesse, s'apercevait que quatre veaux d'une valeur de 6 à 700 francs, avaient disparu de l'enclos dans lequel ils avaient été enfermés la veille.

D'abord on crut que ces animaux avaient pu s'échapper, et le propriétaire espérait rentrer en leur possession; mais il n'y a plus de doute maintenant que ces veaux n'aient été volés; aussi une plainte vient-elle d'être déposée entre les mains de la justice.

Communications

SOCIÉTÉ DES « CRICK-SICKS. » — Mardi 3 mars, à 8 h. 3/4 du soir, aura lieu la première répétition en vue du concours de chorale auquel les orphéonistes « Crick-Sicks » ont décidé d'assister.

UN DRAME SANGLANT

rue d'Halluin, à Tourcoing

UNE TENTATIVE DE MEURTRE

Suicide du meurtrier

Dans la soirée de samedi, des détonations successives jetaient soudain l'émoi dans la rue d'Halluin, et, avant que les passants, affolés, aient pu se rendre exactement compte de ce qui venait de se passer, deux jeunes gens, une jeune fille et un jeune homme, gisaient ensanglantés; c'était la victime et son meurtrier.

Voici les circonstances qui ont amené ce triste drame :

UNE RECHERCHE EN MARIAGE

Un jeune homme, nommé Victor Vinckier, dont les parents sont cabaretiers, rue du Pont-Rompu, recherchait en mariage Mlle Marie Duponchelle, ouvrière de filature, fille d'un cabaretier établi rue des Phalempins.

La demande de Vinckier n'avait pas été repoussée tout d'abord, mais le frère du jeune homme ayant subi, il y a quelque temps, une peine d'emprisonnement, M. Duponchelle s'opposa au mariage.

Devant la décision prise par ses parents, la jeune fille engagea Victor Vinckier à ne plus la revoir. Mais celui-ci ne pouvait se consoler de ce refus : dimanche encore, il faisait, auprès de M. Duponchelle, de nouvelles instances, qui n'étaient pas mieux accueillies. Tous les jours de cette semaine, il avait insisté, le soir, sur le refus qu'il recherchait si ardemment. Quelles funestes projets ont alors germé dans le cerveau de ce malheureux ? Le drame de samedi soir va nous l'apprendre.

LE DRAME

Vers 7 heures 1/2 du soir, Mlle Marie Duponchelle regagnait, son travail terminé, la maison paternelle, en compagnie de plusieurs jeunes filles du quartier. Elle était arrivée en face de l'estaminet du *Beau Jardin*, quand tout à coup un homme surgit à ses côtés, et tira sur elle, à bout portant, trois coups de revolver : c'était Vinckier qui l'avait suivie à distance, et qui, sans prononcer une parole, la mitraillait ainsi.

Tandis que ses compagnes effrayées, s'enfuyaient dans toutes les directions, la malheureuse entra en chancelant, dans l'estaminet du *Beau Jardin*, et s'affaissa, après avoir demandé de l'eau : elle avait perdu connaissance.

Quant au meurtrier, il s'était fait justice lui-même : Après avoir déchargé trois fois son arme sur la jeune fille, il avait appuyé le canon du revolver sur sa tempe gauche, et avait pressé la détente : il tombait, la tête traversée de part en part.

Après quelques minut